

« Certifié conforme à l'original »
Jury

Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire

Société : A.I

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE ASSOCIE UNIQUE

Siège social : 105 RUE DE PARIS 93000 BOBIGNY

RCS BOBIGNY 843 615 923

CAPITAL : 5 000 EUROS

Date : 06 MARS 2026

Présent :

- **Président :** M. AKPOLAT Uzeyir
- **Liste des associés présents ou représentés :**
 - M. AKPOLAT Uzeyir possédant 250 actions

Ordre du jour :

1. Transfert du siège social
2. Agrément de nouveaux associés
3. Nomination du nouveau Président
4. Mise à jour des statuts
5. Pouvoir pour effectuer les formalités légales

Délibérations :

PREMIERE RESOLUTION

Le Président de séance expose à l'assemblée générale le projet de transfert du siège social de la société du 105 RUE DE PARIS 93000 BOBIGNY au :

5 RUE GALILEE 93150 LE BLANC-MESNIL

Après discussion, l'assemblée générale, à la majorité des deux tiers des voix des associés présents ou représentés, décide de transférer le siège social de la société à **5 RUE GALILEE 93150 LE BLANC-MESNIL** à compter du 06 Mars 2026.

Le Président de séance précise que les formalités administratives nécessaires au transfert du siège social seront accomplies dans les meilleurs délais.

DEUXIEME RESOLUTION

Le Président de séance expose à l'assemblée générale le projet d'admission de nouveaux associés dans la société.

Il présente le profil du nouvel associé, à savoir :

- Mme SELIMOVA Resmie

Il précise que le nouvel associé a acquis 250 actions de la société auprès de M. AKPOLAT Uzeyir de la totalité de ses actions à savoir 250 actions.

Après discussion, l'assemblée générale, l'associé unique présent ou représenté, décide d'agréer le nouvel associé suivant :

- Mme SELIMOVA Resmie pour 250 actions

Le nouvel associé est présent à l'assemblée générale et remercie l'associé unique existant de sa confiance.

TROISIEME RESOLUTION

Le Président de séance expose à l'assemblée générale la démission de ses fonctions de président de M. AKPOLAT Uzeyir et la nécessité de procéder à la nomination d'un nouveau Président.

Après discussion, l'assemblée générale, à l'unanimité l'associé unique décide de nommer Mme SELIMOVA Resmie demeurant 2 Rue Edouard White à Saint-Denis (93200) en qualité de Président de la société A.I en remplacement de M. AKPOLAT Uzeyir en date du 06 Mars 2026.

Le nouveau Président remercie l'assemblée générale de sa confiance et s'engage à œuvrer pour le développement de la société. **Le nouveau Président a pris l'actif -passif.**

QUATRIEME RESOLUTION

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 05 Janvier 2026, les statuts seront modifiés.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont délégués au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes aux fins d'accomplir les formalités légales nécessaires.

Fait le 06 Mars 2026.

M. AKPOLAT Uzeyir



Mme SELIMOVA Resmie

